



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20240327-DEL202418-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Acte certifié exécutoire après avoir
été
Transmis au représentant de
L'Etat le : **04 AVR. 2024**
Publié le : **04 AVR. 2024**
La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N°.2024.018

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 20 mars, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, JEANICK SOLITUDE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, , CINDY BOURGUIGNON, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, PIERRE BARROS, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, HUBERT EMMANUEL EMILE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL N'GOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LEONOR SERRE A BLAISE ETHODET-NKAKE, PATRICK MULLER A JACQUELINE HAESINGER, JEAN-MARIE MAILLE A PIERRE BARROS, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JEANICK SOLITUDE, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, PAULETTE DORRIERE A FLORENCE LEBER, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DAVID FELICIE A GABRIEL N'GOMA

ABSENTS :

GILDO VIERA, DJAMILA AMGOUD

Pierre BARROS est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N°12 - SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION ESPACE GERMINAL, SCENES DE L'EST VALDOISIEN ET SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2024-2026

RAPPORTEUR : FLORENCE LEBER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1611-4, L.2121-29 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment l'article 10 ;

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le Budget Primitif 2024 ;

Considérant la volonté de la ville de Fosses de soutenir l'action de l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien, dont l'activité rencontre l'intérêt culturel local ;

Considérant que le montant de la subvention proposée au bénéfice de l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien, au titre de l'année 2024 est de 275 000 € en fonctionnement et de 12 000 € en investissement ;

Considérant que la convention pluriannuelle précédemment adoptée pour la période 2021-2023 est arrivée à son terme ;

Considérant les termes de la nouvelle convention 2024-2026 proposée par la commune à l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'APPROUVER le montant de la subvention accordée à l'association Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien par la ville de Fosses pour l'année 2024, soit 275 000 € en fonctionnement et 12 000 € en investissement et d'autoriser son versement.
- D'APPROUVER les termes de la convention pluriannuelle 2024-2026 entre l'Espace Germinal, Scènes de l'est Valdoisien et la ville de Fosses et d'autoriser Madame la Maire à la signer.

23 voix POUR

4 ABSTENTIONS : DAVID FELICIE (PAR POUVOIR), DIDIER EISCHEN, BELWALID PARJOU, GABRIEL NGOMA

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



Le secrétaire de séance,
Pierre BARROS

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Pierre Barros.